



<p align="center"><b>TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE</b></p>
<p align="center">Sous le N° 017 - 211704218 - 20180201-CM2018_001-DE</p>
<p align="center"><b>Accusé de Réception Préfecture Reçu le 08/02/2018</b></p>

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018**

**OBJET :**

Débat d'Orientation  
Budgétaire  
2018

***NOMBRE DE  
Conseillers Municipaux  
ayant pris part au vote***

**29**

***DATE DE  
L’AFFICHAGE  
à la porte de la  
Mairie du compte  
rendu de la séance***

**5 février 2018**

L'an deux mille dix-huit, le premier du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-six janvier deux mille dix-huit.

**PRESENTS :**

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / PREVOT / BABIN / ISNARD / FRANCHI / GUITARD / ESTIVALS / ADOLPHE / ARCHAMBEAU / RIVIERE / WAUTIER / MOREL / CHARBEAU / BACON / MONCOMBLE / JUAN / BOTTON / TOURNEUR / TISON / SALVY / RENOULEAU / BESSON / GENYK / NEVEU / CHARTRAIN

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Monsieur TONNAY représenté par Madame RENOULEAU  
Madame BOURSIER représentée par Monsieur FRANCHI  
Monsieur DESCOTE représenté par Monsieur GENYK

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Marie-Laure BESSON a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à tenir le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Débat d'Orientation Budgétaire permet :

- de présenter les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- d'informer sur la situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires,
- de présenter les actions mises en oeuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- DE PRENDRE ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2018 sur la base du rapport de présentation et de l'analyse financière joints en annexe.

**Pour** : 29

**Contre** : /

**Abstention** : /

Fait à Saujon, le 1<sup>er</sup> février 2018

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 – 211704218 – 20180201-CM2018\_001-DE

Accusé de Réception Préfecture - Reçu le 08/02/2018